

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 30 mars 2006

(date de convocation : 23 mars 2006)

Membres présents : messieurs Boileau, Vocoret, Bellat, Pinson, madame Alabeurthe, adjoints délégués,
messieurs Simonot, Christophe, Barat, adjoints spéciaux
mesdames et messieurs Charbonnier, Delingette, Berthier, Vallade, Raveneau-Bellat, Tupinier, Bredèche, Rodrigués et Tremblay
sous la présidence de monsieur Gendraud, maire .

Membre absent : monsieur Pot .

Le compte-rendu du conseil municipal du 2 mars 2006, après lecture, est accepté sans observations .

COMPTE-RENDU

Informations municipales

- la qualité de l'eau potable, suite aux diverses analyses du 7 mars 2006, est conforme aux normes en vigueur
- le maire donne lecture d'une lettre de remerciements pour l'aide apportée par les services municipaux lors de la dernière inondation du Serein .
- La Commune de Chablis est caution solidaire des emprunts contractés par Yonne Habitation pour la construction de logements neufs à Chablis, en 1988 et 1991 . Au 31 décembre 2005, aucun retard n'a été constaté pour les remboursement de ces emprunts .

Finances communales

Les comptes de gestion 2005 du percepteur et les comptes administratifs 2005 du maire (ceux-ci, en dehors de la présence du maire) sont acceptés à l'unanimité . Ils dégagent un excédent d'ensemble de 458.742,83 €, repris dans les budgets primitifs .

Budget général 2006

- 1) Il s'équilibre en fonctionnement (dépenses et recettes) à hauteur de 3.540.142,86 € . Les principales caractéristiques sont une volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement de façon à ne pas entraver l'avenir et de pouvoir réaliser les programmes de travaux souhaités, mais aussi de maîtriser la pression fiscale, en n'augmentant pas le taux des impôts locaux . Toutefois la création d'un 2^{ème} poste de policier municipal est budgétisée .
- 2) La section d'investissement s'équilibre (dépenses et recettes) à 2.256.152,86 € . Le souhait exprimé par la commission des finances est d'être conforme aux ratios de contrôle, c'est pourquoi les dépenses d'investissement tiennent compte de cette volonté . Les principales dépenses sont :

- travaux liés à l'opération « Cœur de Village » (logement de la perception, logement à Poinchy, aménagements des locaux de la mairie-annexe de Poinchy) : 590.000 €
- travaux dans les écoles et mobiliers (dont la réfection du chauffage et mise aux normes du réseau électrique à l'école Ferrières, chauffage à l'école maternelle Tacussel) : 65.300 €
- travaux de voirie (parking à la Poterne, éclairage public, étude du centre-bourg) : 291.200 €
- création du point accueil « internet » à la bibliothèque municipale : 7.900 €
- mise en sécurité et gros entretien dans les églises (surtout celle de Poinchy) : 69.700 €
- aménagements dans les divers bâtiments communaux (dont la pose d'huisseries dans les logements de la caserne de gendarmerie, et celles d'huisseries sécurisées salle des Peulons,) : 77.600 €
- éclairage du terrain annexe du stade Guy Roux et mise en sécurité de l'éclairage du terrain d'honneur : 63.000 €
- acquisitions de divers mobiliers et matériels (panneaux de signalisation, fleurissement de Chablis, aménagements de la piste de skate, décorations de Noël, véhicule pour les services techniques) : 106.300 €
- mise aux normes du camping municipal : 40.000 €
- travaux divers dans les cimetières : 49.500 €
- étude du P.L.U : 20.000 €

Budgets annexes

- 1) eau et assainissement : en exploitation le budget s'équilibre (dépenses et recettes) à 886.068,44 € (pas de modification des taux de surtaxes) et en investissement à 1.509.858,44 € . Les réalisations programmées sont la construction d'un bâtiment pour le séchage des boues (715.000 €), l'auto-surveillance du réseau d'assainissement (110.000 €), l'interconnexion des réseaux d'eau potable avec extension de ceux de Milly et de Poinchy comme promis après la pose du réseau d'assainissement (190.000 €), la télésurveillance des captages dans le cadre du plan vigipirate (40.000 €), études sur les réseaux (contrôles à Milly et à Poinchy, plan d'épandage des boues, analyses des réseaux dans les quartiers Bretauche et Reugny pour 129.000 €) et divers travaux sur les réseaux (110.000 €) . Un emprunt à court terme de 400.000 € sera contracté dans l'attente du versement des subventions, de façon à faire face aux diverses dépenses .
- 2) zone des Lys : en fonctionnement et investissement (dépenses et recettes) , le budget s'équilibre à 135.933 € . Le budget reprend les dernières cessions de parcelles, ainsi que les travaux de voirie . Dès que ce budget sera clôturé, le solde devrait être reversé au budget général .
- 3) funérarium : le budget s'équilibre en exploitation à 42.492.23 € (dépenses et recettes) et en investissement à 213.532.23 € (dépenses et recettes) . Les dépenses d'investissement concernent essentiellement la mise aux normes des

chambres funéraires . C'est pourquoi le funérarium sera fermé durant 9 mois, à compter de début avril .

Personnel communal

- Un poste d'agent des services techniques est pérennisé au 1^{er} avril 2006 .

Affaires diverses

- Le Conseil municipal donne un avis favorable à la demande d'autorisation de prélèvement d'eau dans le Serein, à usage de protection contre le gel dans les vignes, demande déposée par la Cuma de la Fourchaume . A ce titre, une enquête publique a lieu du 3 au 18 avril 2006 .
- La répartition des frais de maîtrise d'œuvre, concernant, la création de voies nouvelles, entre le budget général et le budget annexe de la zone des Lys est acceptée .
- Le maire est autorisé à signer le nouveau contrat, avec la Coved, pour la collecte des ordures ménagères du marché dominical . La variante, qui consiste au nettoyage du marché pour un coût de 112 €, n'est acceptée que pour les mois de juin à septembre .
- Le groupement de commandes avec la Communauté de communes du Chablisien pour les travaux de voirie est accepté .
- Le nouveau bail pour la caserne de gendarmerie s'élève à 46.800 € par an .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h30